

Commission : *Discipline*
Date : *18 juillet 2024*

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D3	23 06 24	FC GENAC GOURVILLE	2 matchs de suspension dont un avec sursis	Art. 4 du barème disciplinaire	Joueur	24 06 24	41 €

Lien vers le [Règlement Disciplinaire](#) et le [Barème Disciplinaire](#) en vigueur.

Le Président : Pierre LARROUY

Le Secrétaire : Marcel BUISSON